

ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIE
Valant règlement de consultation

Réalisation d'un relevé topographique sur la commune de Fournols

Article 1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX
Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (SMPNRLF)
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

Article 2. Procédure de passation

Consultation simplifiée, passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

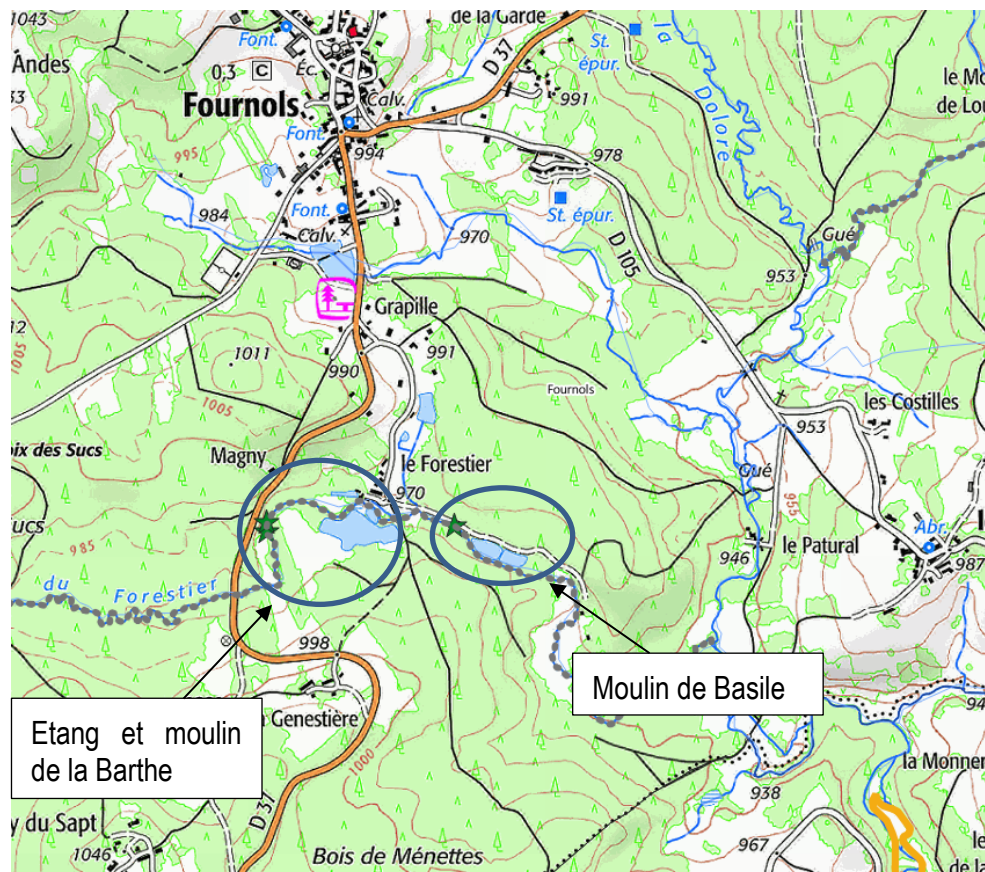
Article 3. Objet de la consultation / Durée

3.1. Objet du marché

Réalisation d'un relevé topographique sur 2 sites au bord du cours d'eau le Forestier, sur la commune de Fournols.

3.2. Contexte

Les sites se trouvent sur le cours d'eau du Forestier, sur la commune de Fournols. Il s'agit du plan d'eau et du moulin de la Barthe (site le plus en amont) et du moulin de Basile en aval. L'objectif ici va être l'effacement des 3 ouvrages tout en conservant les usages de chacun, en maintenant une prise d'eau au fil de l'eau plus en amont de chaque ouvrage afin de garder un débit dérivé.



Pour réaliser ces travaux, certains éléments topographiques sont nécessaires :

- Relevé du profil en long de la rivière sur les 2 sites,
- Relevé des caractéristiques principales des prises d'eau : profil du bief, les niveaux de restitution, de vanne, de moine ...

3.3. Caractéristique des sites et objet de la demande

Les plans ci-dessous définissent les caractéristiques des deux sites.

La mission demandée dans cette prestation consiste à :

- Topographie de l'ensemble des éléments que constituent les prises d'eau, les cours d'eau et les ouvrages :
 - Caractérisation des moines ;
 - Caractérisation des dispositifs de vidange ;
 - Caractérisation des entrées et sorties d'eau au niveau des plans d'eau ;
 - Caractérisation des entrées et sorties d'eau au niveau des moulins ;

- Les profils en long du cours d'eau (voir cartes ci-après) sur environ 280m avec fil d'eau pour le site de la Barthe et 170m pour le site du moulin Basile. Il est demandé ici au prestataire 1 relevé fond du lit (au centre) et ligne d'eau, tous les 5 mètres ;
- Profil en travers du cours d'eau tous les 20m sur la partie **amont des seuils**, transect perpendiculaire au cours d'eau pour caractériser le lit majeur. Relevé des berges sur 10m de part et d'autre du cours d'eau. Un levé tous les 20cm dans le lit de la rivière avec le niveau d'eau et un levé tous les 50cm en berge ;
- 2 profils en travers du cours d'eau en **aval des seuils** avec les mêmes caractéristiques que pour l'amont, positionnés à 20m en aval et 40m en aval.
- Les profils en long des prises d'eau et des biefs avec le levé des trop-pleins. Il est demandé au prestataire 1 point tous les 10m environ pour le profil en long avec levé des lignes d'eau ;
- Nuage de points au niveau des seuils des prises d'eau pour avoir l'ensemble des caractéristiques de l'ouvrage, berges, ligne d'eau amont et aval, crête de seuil ...

L'objectif ici est d'avoir les côtes clés de ces éléments, permettant de caractériser l'ensemble du site. 2 repères permanents côte NGF seront positionnés et matérialisés par un clou d'arpentage.

Site de la Barthe



Site du moulin de Basile



Article 4. Déroulement de la mission

La mission se déroulera selon le phasage suivant :

- Visite obligatoire sur site avec le pétitionnaire afin d'appréhender les éléments à relever sur l'ensemble des deux sites. A la suite de la réunion, le prestataire enverra le plan cartographique localisant les relevés à réaliser. Il sera validé par le pétitionnaire avant la réalisation des levés.
- Relevés topographiques en période de basses eaux.

Article 5. Rendu

L'ensemble des plans devra être remis au format AUTOCAD (.dwg) ainsi qu'en format .dxf et ce afin de pouvoir ouvrir les fichiers sous Qgis. Chaque point relevé devra être référencé x, y, z en Lambert 93 ainsi qu'une altitude rattachée NGF.

Il est attendu dans cette prestation une vigilance et un pragmatisme dans l'approche topographique. L'objectif n'étant pas de faire des relevés partout, mais de bien identifier les caractéristiques essentielles du terrain ainsi que des ouvrages clés permettant la mise en œuvre des travaux, en lien avec la visite de terrain initiale.

2 stations de référence devront être implantées par site (comme précisé sur les plans), sur des supports fixes avec un clou d'arpentage. Ces points géo référencés serviront de station de référence pour le calage du chantier en phase travaux. Leurs localisations précises seront définies lors de la visite de terrain.

Article 6. Délais d'intervention :

Les relevés devront être réalisés au cours de l'année 2026 en période de basses eaux afin de pouvoir effectuer les relevés et profils en long du Forestier correctement.

Article 7. Durée du marché :

Le contrat sera conclu jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 8. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (50%)
2. Pertinence, qualité du matériel et compréhension de la commande (50%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une ou plusieurs offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

Article 9. Pièces constitutives du marché

La présente lettre de consultation signée.

Article 10. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Article 11. Délais de paiement et intérêts moratoires

Les factures seront payées mensuellement sur présentation d'un relevé de situation selon l'avancement du chantier, sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

Article 12. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **18/08/2026 à 12h00** (Dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Article 13. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 14. Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un RIB
- ✓ Un devis détaillant la prestation
- ✓ La date prévisionnelle de réalisation de la prestation.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
du syndicat mixte du Parc naturel régional
Livradois-Forez